**L’Europe pour nous**

Numéro 1 / 2018

Entendez nos voix!

Les auto-représentants se rencontrent à Bruxelles

« Nous n’avons pas besoin d’aide,

nous avons besoin de soutien, »

C’est ce que les auto-représentants ont dit

pendant la conférence d’Inclusion Europe

« Entendez nos voix ».

La conférence « Entendez nos voix » a eu lieu

en décembre 2017 à Bruxelles, en Belgique.

Il y avait plus de 70 auto-représentants et leurs proches

à la conférence.

Ils venaient d’une vingtaine de pays différents.

Pendant la conférence, il y a eu des ateliers

organisés par des auto-représentants.

Elisabeta Moldovan a animé un atelier.

Cet atelier s’appelait « Construire mon réseau ».

Elisabeta travaille chez Ceva de Spus,

le membre roumain d’Inclusion Europe.

Elisabeta a dit que beaucoup de personnes handicapées

trouvent cela difficile de se faire des amis.

Elle a expliqué que jusqu’il y a quelques années,

elle était une de ces personnes.

Elisabeta a aussi partagé des conseils

pour faire connaissance avec des gens

en qui vous pouvez avoir confiance

et avec qui vous avez des points communs.

László Bercse a aussi animé un atelier qui s’appelait :

« Ma maison, ma ville, mon pays : être inclu ».

László est un auto-représentant de ÉFOÉSZ.

ÉFOÉSZ est le membre roumain d’Inclusion Europe.

László a expliqué comment son travail en tant qu’activiste

l’aidait à être inclus dans la société.

László a aussi expliqué comment

les personnes handicapées intellectuelles

peuvent être soutenues

pour qu’elles n’aient pas à vivre

dans des **institutions (définition page 18)**.

Andreas Zehetner a animé un atelier appelé :

« Diriger depuis le sommet :

les auto-représentants au conseil ».

Andreas fait partie du conseil de Lebenshilfe Austria.

Lebenshilfe Austria est le membre autrichien

d’Inclusion Europe.

Andreas a expliqué comment les auto-représentants

pouvaient être impliqués

dans le conseil d’une organisation.

Senada Halilčević a aussi animé un atelier.

Cet atelier s’appelait : « Trouvez votre voix ».

Senada est une auto-représentante

du membre croate d’Inclusion Europe : ASA.

Senada est aussi la vice-présidente d’Inclusion Europe.

Senada a dit que c’était important

de rencontrer d’autres auto-représentants.

C’est le seul moyen de parler des problèmes qu’ils ont en commun.

Cela permet aussi d’apprendre comment

d’autres personnes ont réussi à gérer ces problèmes.

Senada a aussi dit aux participants qu’ils devaient

se battre pour leurs droits.

Harry Roche a animé un atelier qui s’appelait :

« J’ai mon mot à dire en politique ».

Harry travaille chez Mencap.

Mencap est le membre d’Inclusion Europe au Royaume Uni.

Harry fait aussi partie du conseil d’Inclusion Europe.

L’atelier de Harry était sur les droits de vote.

Harry a aussi parlé des droits de vote au 4ème

**Parlement européen (définition en page 19)**

des personnes handicapées.

Vous pourrez lire son discours dans le prochain article.

Tous les participant à la conférence

« Entendez nos voix » ont aussi été au Parlement.

Sara Pickard a organisé une session le dernier jour.

Sara Pickard est une auto-représentante du Royaume-Uni.

Elle travaille avec

**Inclusion Internationale (définition : page 18)**

comme auto-représentante pour représenter l’Europe.

Pendant la dernière session, les auto-représentants

ont fait des déclarations importantes.

Une de ces déclarations est que nous devons

continuer à nous battre pour faire en sorte

que tout le monde ait les mêmes droits partout.

Par exemple, le droit de vote.

Une autre déclaration qui a été faite,

est que les personnes handicapées intellectuelles

n’ont pas besoin d’aide.

Elles ont besoin de soutien.

A la fin de la conférence, Sara Pickard a dit ceci :

« Nous devons nous assurer que nos voix

soient entendues de manière forte et claire. »

Harry Roche a parlé au

Parlement européen des personnes handicapées

Harry Roche a parlé au 4ème

Parlement européen des personnes handicapées.

Harry Roche est membre du conseil d’Inclusion Europe.

Le Parlement européen des personnes handicapées

a eu lieu en décembre 2017.

Il était organisé par **le Forum Européen**

**des Personnes Handicapées (définition en page 17)**

et **le Parlement européen (définition en page 19)**.

800 personnes sont venues à cet évènement.

Il y avait 200 personnes handicapées intellectuelles.

C’est un nombre record.

Des personnes importantes de

**l’Union Européenne (définition en page 21)**

sont aussi venues.

Harry a parlé du droit de vote

pour les personnes handicapées intellectuelles.

Il a dit:

Imaginez que chaque personne doive passer un test

pour savoir si elle peut aller voter.

Combien de personnes réussiraient ce test ?

En Espagne, une femme handicapée intellectuelle

a dû passer un tel test.

Au final, on ne l’a pas autorisé à aller voter.

La loi va changer en Espagne.

(Vous pouvez en apprendre plus en page 20.)

Harry a dit qu’il y avait encore 10 pays

dans **l’Union européenne (définition en page 21)**

où les personnes handicapées intellectuelles

ne sont pas autorisées à voter.

C’est de **la discrimination (définition en page 17)**.

Harry a expliqué ce que

l’Union européenne peut faire pour aider

à ce que la discrimination s’arrête.

Par exemple, établir des standards sur la façon dont

**les élections (définition en page 17)** devraient inclure les personnes handicapées intellectuelles.

Harry a aussi dit : Je suis sûr que

**le Parlement européen (définition en page 19)** fera en sorte que les personnes handicapées intellectuelles

puissent exercer leurs droits pleinement.

Oswald Föllerer a aussi parlé.

C’est un auto-représentant

de Selbstvertretungszentrum Wien,

le membre autrichien d’Inclusion Europe.

Victorio Latasa a aussi parlé.

Victorio Latasa est un auto-représentant

de Plena Inclusión.

Plena Inclusión est le membre espagnol

d’Inclusion Europe.

Les sujets des **élections (définition en page 17)**

et du droit de vote sont des sujets très importants en Europe.

En 2019, il y aura des élections pour

**le Parlement européen (définition en page 19)**.

En 2019, Inclusion Europe parlera beaucoup

de comment on peut rendre les élections accessibles

pour les personnes handicapées intellectuelles.

Interview avec Mathilde Cotman

Mathilde est une auto-représentante de Belgique.

Elle fait partie du groupe d’auto-représentants

de l’ASBL Inclusion, le membre belge d’Inclusion Europe.

Mathilde a participé en septembre 2017

à la formation d’Inclusion Europe sur la façon de diriger.

Nous vous avons déjà parlé de cette formation

dans l’édition de septembre/octobre de « L’Europe pour nous ».

Nous avons interviewé Mathilde pour en apprendre plus

sur son expérience.

Question numéro 1:

Pourquoi avez-vous décidé de participer

à cet événement ?

Le sujet des violences faites aux femmes

est important pour moi.

Je voulais aussi rencontrer d’autres auto-représentants.

Question numéro 2:

Qu’avez-vous appris pendant cet événement ?

J’ai appris que beaucoup de femmes avaient été

victimes de violence en Europe.

Question numéro 3:

Comment était-ce de rencontrer **un Membre du**

**Parlement européen (définition en page 18)** ?

C’était stressant.

Je ne me réjouissais pas vraiment à cette idée.

Mais en fait le membre

du **le Parlement européen (définition en page 19)**

était très gentil.

Question numéro 4:

Quelle partie de l’événement avez-vous préféré ?

La meilleure partie était de visiter le Parlement européen.

Je ne savais pas qu’il y avait autant de choses dans ce bâtiment.

Il y avait des magasins, un coiffeur et d’autres choses encore.

C’était amusant de voir la pièce principale où les

Membres du Parlement européen votent.

Le Congrès mondial 2018

Le Congrès mondial

d’**Inclusion international (définition en page 18)**

aura lieu du 30 mai au 1 juin 2018,

à Birmingham au Royaume Uni.

Voici pourquoi vous devriez venir au Congrès mondial:

• Le congrès mondial est un gros évènement.

Il rassemble des gens qui viennent de partout

dans le monde.

• A la conférence, Inclusion Europe fêtera aussi

son 30ème anniversaire !

• Il y aura des présentations sur la façon dont

les personnes handicapées intellectuelles

et leurs familles ont gagné en autonomie en Europe.

Inscrivez-vous: <http://www.worldcongress2018.com>

Le droit à l’amour et à l’amitié

Senada Halilčević est la présidente de

**la Plateforme européenne**

**des auto-représentants (définition en page 20)**.

Elle est aussi la vice-présidente d’Inclusion Europe.

Senada a écrit un texte pour la newsletter

du **Forum européen des personnes handicapées**

**(définition en page 17)**.

Voici ce qu’elle a écrit:

Imaginiez que vous tombiez amoureux d’une personne.

Et que cette personne tombe amoureuse de vous.

Vous formez alors un couple.

Puis vous avez envie de vous marier.

Mais cela n’est pas si facile.

Vous devez d’abord passer devant un juge.

Le juge peut décider si vous pouvez vous marier ou non.

Et il vous demande : « Qu’est-ce que l’amour ? »

C’est une question difficile.

Beaucoup de personnes ont écrit à ce sujet.

Mais personne n’a vraiment la réponse.

Pourquoi devriez-vous trouver une réponse

juste parce que vous voulez vous marier ?

Je n’ai pas inventé cette histoire.

Cela se passe dans certains pays.

Beaucoup de personnes handicapées intellectuelles

en Europe n’ont pas

**la capacité juridique (définition en page 16)**.

Cela signifie qu’ils ne peuvent pas voter.

Ils ne peuvent pas signer de contrats.

Et ils ne peuvent pas se marier.

C’est souvent très difficile pour les personnes

handicapées intellectuelles de trouver l’amour.

Et quand elles le trouvent, c’est difficile pour

les personnes handicapées intellectuelles de

pouvoir être avec leur compagnon ou leur compagne.

Les parents et les frères et sœurs ont souvent peur

que quelque chose leur arrive.

Beaucoup de personnes pensent que

les personnes handicapées intellectuelles

ne devraient pas être en couple.

Je pense que cela doit changer.

L’amour est pour tout le monde.

Nous devons nous assurer que

les personnes handicapées intellectuelles

puissent se marier partout en Europe.

Nous devons nous assurer que les gens

changent leur opinion à propos

des personnes handicapées intellectuelles

qui sont en couple.

Je le redis: L’amour est pour tout le monde.

Je vous souhaite à tous une vie pleine d’amour et d’amis.

Inclusion Europe envoie une contribution

au comité UN CRPD

Il y a un document qui s’appelle

**la Convention relative aux droits**

**des personnes handicapées (définition en page 20)**.

Il est divisé en plusieurs parties, appelées articles.

L’un d’eux concerne ce que les états devraient faire

pour que les personnes handicapées ne soient pas

**discriminées (définition en page 17)**.

**Le comité UN CRPD (définition en page 16)** prépare

en ce moment un commentaire général sur cet article.

Le commentaire général parle

de la mise en pratique de cet article.

Inclusion Europe a dit

au comité UN CRPD qu’il y avait encore des choses à changer dans le commentaire général.

Vous pouvez en apprendre plus :

<http://bit.ly/UNCRPDcontribution>

Espagne: le droit de vote pour tous

Dans beaucoup de pays d’Europe,

les personnes handicapées intellectuelles

ne peuvent pas voter.

C’est le cas de l’Espagne, par exemple.

Plena inclusión a aidé à organiser

une campagne l’année passée.

Plena inclusión est le membre espagnol

d’Inclusion Europe.

Cette campagne voulait que la loi change pour que

les personnes handicapées intellectuelles

soient autorisées à voter.

Inclusion Europe a supporté cette campagne.

Le parlement espagnol a maintenant commencé

le processus pour changer la loi.

Vous pouvez en apprendre plus ici :

<http://bit.ly/Spainvoting>

Definitions

**Capacité juridique**

La capacité juridique est quand tu peux

prendre une décision ou faire des choix.

La capacité juridique signifie que

des personnes handicapées intellectuelles

peuvent faire des choses par elles-mêmes.

Par exemple:

• Faire des choix pour leur vie

• Se marier, fonder une famille et élever leurs enfants.

• Signer des contrats (aussi des contrats de travail)

• Participer à la vie politique et avoir le droit de vote.

**Comité CRPD des Nations Unies**

Le comité des Nations Unies pour

les droits des personnes handicapées

(en bref, selon l’abréviation venant de l’anglais :

le comité CRPD) est un groupe de personnes

qui observent ce que les pays font pour s’assurer que les droits des personnes handicapées soient respectés.

**Discrimination**

La discrimination signifie que vous êtes

traité de manière injuste ou que vous ne recevez pas toutes les opportunités que vous méritez.

C’est de la discrimination quand cela arrive

à cause de votre handicap.

**Election**

Quand il y a une élection, chaque personne

qui a 18 ans ou plus va voter.

Les élections ont lieu dans différentes zones.

Par exemple, dans votre ville

quand vous élisez un nouveau maire.

Ou dans votre pays,

quand vous élisez un nouveau président.

**Forum européen des personnes handicapées**

Le forum européen des personnes handicapées est une organisation de personnes handicapées en Europe.

Ce forum a été créé par des personnes handicapées

en 1996.

Le but de ce forum est de protéger les droits

des personnes handicapées en Europe.

**Inclusion International**

Inclusion International est une organisation internationale

pour les personnes handicapées intellectuelles.

Elle a été fondée il y a 50 ans.

Inclusion International travaille à la protection

des droits des personnes handicapées à travers le monde.

**Institutions**

Les institutions sont des endroits où les

personnes handicapées intellectuelles vivent avec

d’autres personnes handicapées intellectuelles.

Ils vivent à l’écart des autres personnes.

C’est ce que nous appelons « séparé ».

Parfois cela arrive contre leur volonté.

Les personnes qui vivent dans ces institutions

doivent suivre les règles de l’institution

et ne peuvent pas décider pour elles-mêmes.

**Membre du Parlement européen**

Voir **Parlement européen (définition en page 19)**.

**Nation Unies**

Les Nations unies sont une organisation internationale.

Ils travaillent pour la paix et la sécurité

partout dans le monde.

**Parlement européen**

Le Parlement européen est un endroit

où d’importantes décisions sont prises pour

**l’Union européenne (définition en page 26)**.

Par exemple : les lois et les budgets.

Les Membres du Parlement européen

(en bref, MEPs) prennent ces décisions.

Ils représentent toutes les personnes

qui vivent dans l’Union européenne.

Tous les cinq ans, les personnes qui vivent dans

l’Union européenne votent pour élire les MEPs

de leur pays.

**Plateforme européenne des auto-représentants**

La plateforme européenne des auto-représentants se compose d’organisations d’auto-représentants

de différents pays d’Europe.

On l’appelle EPSA.

Elle fait partie d’Inclusion Europe.

**Tutelle**

La tutelle permet à certaines personnes

de faire des choix de vie pour d’autres.

La personne qui prend ces décisions

pour vous est votre tuteur.

Votre tuteur peut décider des choses pour vous,

comme l’endroit où vous vivez par exemple.

Parfois, les personnes sous tutelle ne sont pas

autorisées à voter, à se marier

ou à s’occuper de leurs enfants.

**UN CRPD**

La Convention relative aux droits

des personnes handicapées

(en bref, selon l’abréviation venant de l’anglais :

UN CRPD) est un document important.

Il essaye de faire en sorte que les droits

des personnes handicapées soient respectés.

**Union européenne**

L’Union Européenne (en bref, UE) est un groupe

de 28 pays.

Nous appelons ces pays les « états membres ».

Ils se sont rassemblés pour être plus forts

politiquement et économiquement.

Questions

Vous avez appris beaucoup de choses aujourd’hui.

Vous voudriez peut-être en parler à d’autres personnes.

Parlez à vos amis de ce que vous avez lu :

1) De quoi Andreas a-t-il parlé à la conférence « Entendez nos voix » ?

2) De quoi Harry a-t-il parlé au Parlement européen

pour les personnes handicapées ?

3) Pourquoi les gens devraient venir au Congrès mondial 2018 ?

Partager vos histoires

d’auto-représentant avec nous !

Email: s.el-amrani@inclusion-europe.org

Téléphone: +32 2 502 28 15

Adresse: Rue d’Arlon 55, 1040 Bruxelles, Belgique

Site-web: <http://inclusion-europe.eu>

Twitter: <https://twitter.com/InclusionEurope>

Facebook: <https://www.facebook.com/inclusioneurope>